



Cofinancé par l'Union européenne

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

Paris, le 22 novembre 2016

Toujours plus de sécurité aux abords des pistes de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Avec le concours de l'agence européenne EUROCONTROL, l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle est désormais équipé d'un nouveau dispositif de limitation des risques liés aux incursions sur piste : le système *Runway Status Light* (RWSL). Ce système détecte l'occupation de la piste et en informe directement les pilotes ou les conducteurs de véhicule au travers d'un signal visuel du balisage de piste (« Rouge signifie STOP »). Cette alerte est préventive, autonome et surtout directe à un moment où chaque seconde peut compter. Ces signaux viennent en complément des instructions de la navigation aérienne pour prévenir des situations particulières mais ne sont en aucun cas des signaux automatiques d'autorisation. Le système de sécurité est ainsi renforcé au niveau global.

Paris-Charles de Gaulle est le premier aéroport européen à s'équiper du système RWSL. Il rejoint ainsi une quinzaine d'autres aéroports dans le monde, aux États-Unis et au Japon. Son déploiement a nécessité des investissements conséquents :

- 5 millions d'euros pour la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) qui a par ailleurs reçu des financements européens (SESAR et Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe d'INEA) dans le cadre du plan d'amélioration de la performance CDG 2020,
- et près de 4 millions d'euros pour le groupe ADP, incluant les phases de recherche, de développement et d'ajustement à la plateforme.

En évaluation opérationnelle depuis le 28 juin 2016 sur un secteur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle (deux pistes sur quatre), la direction de la sécurité de l'Aviation civile (DSAC) vient de rendre un avis favorable à son exploitation opérationnelle et à son extension. Le déploiement du système RWSL sur la totalité de la plateforme est prévu au printemps 2017.

La gestion de la sécurité aux abords des pistes est une affaire complexe que la direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) et le Groupe ADP cherchent en permanence à renforcer.

Contacts presse

DGAC - Jeremy Montfrais 01 58 09 43 90

// Paris Aéroport - Sonia Gacic-Blossier 01 43 35 71 88

www.developpement-durable.gouv.fr

www.parisaeroport.fr